

# Lettre des retraités 2012



## Cher(e) retraité(e),

### Services Rahati+

La CIMR lance le programme Rahati+ et met à votre disposition de nombreux avantages accordés via la carte Rahati en lui associant des offres commerciales préférentielles.



• Désormais, vous pouvez bénéficier d'une Offre d'assurance automobile exclusive\* auprès d'AXA Assurances Maroc, incluant des gratuités pour les garanties « Défense et Recours » et « Protection Famille, conducteur et passagers » avec des relèvements des plafonds, ainsi que des garanties exclusives (Evénements climatiques et naturels, Rachat de vétusté,...) et des réductions significatives pour certaines garanties annexes pouvant aller jusqu'à -77%.

\* Les conditions des offres sont disponibles auprès des agents AXA par téléphone au numéro 0522 889 292 ou sur le site web [www.axa-assurance.co.ma](http://www.axa-assurance.co.ma)



• De même, une convention a été signée avec le groupe Accor offrant des tarifs préférentiels sur toute la gamme des hôtels du groupe Accor avec des réductions allant de -40 à -50% sur Sofitel Luxury, et de -30% sur les tarifs publics chez Pullman, MGallery, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Ibis et Coralia.

Pour tout renseignement contactez le groupe Accor au 0522 977 800+



• Une convention a été également signée avec la CTM portant sur des réductions sur les lignes nationales et internationales :

#### Lignes Nationales :

- Aller simple : 15% de réduction sur les tarifs interurbains en vigueur avec une franchise des bagages allant jusqu'à 20kg.
- Aller/Retour : 20% de réduction sur les tarifs interurbains en vigueur avec une franchise des bagages allant jusqu'à 30kg.
- Une offre gracieuse d'un billet (1 aller ou 1 retour quelque soit la période) à chacun des bénéficiaires qui totalise 10 voyages au même nom durant une année civile.

**Lignes Internationales :** 10% sur les voyages internationaux avec franchise des bagages allant jusqu'à 40kg.

Ces réductions sont valables en tout temps sans restriction et durant toute l'année.

Pour plus d'informations, contactez la CTM au 0522 762 100 ou sur [www.ctm.ma](http://www.ctm.ma)

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site [www.cimr.ma](http://www.cimr.ma) pour découvrir les nouvelles offres proposées avec d'autres partenaires

## Ouverture de nouvelles agences



Pour se rapprocher d'avantage de vous, la CIMR met en place de nouvelles agences régionales dans les villes suivantes : **Tétouan, Oudja, Meknes, El Jadida, Settat et Safi.**

A présent, l'agence de Tétouan est opérationnelle et prête à vous accueillir.

De même, afin de vous assurer les meilleures conditions de confort, les agences de Fès et de Marrakech changent d'adresse pour de nouveaux locaux plus accueillants et confortables.

Nous vous communiquerons plus de détails au fur et à mesure des ouvertures et nous vous invitons à consulter régulièrement notre site [www.cimr.ma](http://www.cimr.ma) pour accéder à nos actualités.

## Gratuité Rahati



La CIMR vous informe que dorénavant la carte Rahati est gratuite pour les allocataires dont la pension est inférieure ou égale à 500 DH. Cette gratuité les dispense des frais de la carte Rahati qui s'élevaient à 5 Dhs TTC par mois.



## CIMR Dialcom

Pour toute demande d'information, réclamation ou consultation, utilisez le service CIMR DIALCOM:



- **Sur Internet sur [www.cimr.ma](http://www.cimr.ma)** : Pour accéder à tout moment à une information actualisée. Il vous renseigne sur votre demande de pension ou de révision de pension et vous permet d'éditer votre attestation de pension.
- **Par téléphone sur le numéro 0522 424 888** : Il vous suffit de suivre les instructions préenregistrées du serveur vocal, tapez sur votre téléphone les informations demandées ainsi que votre numéro de dossier de pension ou matricule et obtenez des réponses personnalisées sur votre situation en arabe ou en français selon votre choix. De même, si vous voulez faire une réclamation ou une demande, vous pourrez parler à nos téléopératrices.

## Partenariat avec Malakoff Médéric

La CIMR a signé un partenariat avec le Groupe Malakoff Médéric afin de prendre en charge la gestion des pièces annuelles justificatives de vie des retraités CIMR résidant en France.



## Attestation de pension

A travers le e-service **CIMR Dialcom web**, la CIMR vous offre la possibilité d'éditer votre attestation de pension de chez vous et en toute tranquillité. Il vous suffit de suivre les étapes suivantes :



1. Connectez vous sur [www.cimr.ma](http://www.cimr.ma) puis sur **CIMR Dialcom** (à droite)
2. Saisissez vos informations personnelles pour accéder à votre compte (N° de dossier de pension ou de matricule, CIN ou code d'accès délivré pour les résidents en France)
3. Cliquez sur **Edition de votre attestation de pension** (à gauche) pour la télécharger

## Traitement des réclamations

Dans la perspective d'améliorer en continu la qualité des services qu'elle vous propose, la CIMR veille à réduire en continu le délai de traitement des dossiers de liquidation des pensions. Ainsi, le délai moyen de liquidation est passé de 21 jours en 2008 à 3,75 jours en 2011, soit une réduction substantielle de 82%.

Aussi, le délai moyen de traitement des réclamations est de 2 jours ouvrables, hors période de pic et dossiers complexes qui nécessitent un peu plus de temps.

## Assurance maladie : Prélèvement à la source

En partenariat avec les organismes d'assurance maladie la CNOPS, la MGPAP et l'OMFAM et afin de vous faciliter les procédures de paiement de vos cotisations et vous permettre de bénéficier des déductions fiscales prévues, la CIMR a mis en place un système de prélèvement automatique à la source aux profits de ces organismes d'assurance maladie.